



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei – IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de  
l'énergie et de la communication DETEC  
**Office fédéral des routes OFROU**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

18 octobre 2019

### St-Maurice

#### Les mesures de l'Espace Bois-Noir sont achevées

**L'Espace Bois-Noir est né d'un concept initié il y a dix ans lors de la création du passage à faune sous l'autoroute. Dans le but de valoriser cet ouvrage plusieurs projets en faveur du paysage, de la biodiversité et de la mobilité douce ont vu le jour. La mise en œuvre de ces mesures, réalisées dans une approche intégrative qui a pris en compte l'ensemble des intérêts en présence et inclus les besoins de la population, est aujourd'hui terminée. Diverses mesures en faveur de la nature, du paysage et de la mobilité douce ont ainsi été réalisés.**

L'Espace Bois-Noir est un ensemble de quarante projets menés depuis cinq années par la Bourgeoisie de St-Maurice et les Communes de St-Maurice, Evionnaz, Dorénav, Collonges et Lavey-Morcles, avec le financement exclusif de l'Office fédéral des routes (OFROU) et le soutien des services cantonaux concernés (Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, Service de la chasse, de la faune et de la pêche, Service de la mobilité). Un montant de 8,5 millions de francs suisses a été engagé par l'OFROU pour construire un passage à faune sous l'autoroute A9 et réaliser diverses mesures annexes dans le Bois-Noir et ses environs en faveur de la nature, du paysage et de la mobilité douce.

Construit pour améliorer la fonctionnalité du corridor faunistique d'importance suprarégionale que représente la forêt du Bois-Noir et qui a été coupé lors de la construction de l'autoroute, ce passage à faune a pour but de renforcer les échanges génétiques entre les populations d'animaux sauvages établies de part et d'autre de la vallée du Rhône. Les mesures complémentaires réalisées tant en forêt qu'hors forêt, inciteront grande et petite faunes à se rapprocher dudit passage, mais elles contribueront aussi – et surtout – à la préservation d'espèces rares ou menacées plus discrètes, telles que les batraciens, certains papillons comme la bacchante, ou des plantes comme le cyclamen, tout en mettant de nouvelles surfaces extensives à disposition des agriculteurs de la région.

Création et revitalisation de biotopes humides, restauration d'anciennes châtaigneraies et réouverture de clairières en forêt, lutte contre la déprise agricole, soins aux lisières et améliorations de haies champêtres, création d'une réserve forestière, réfection de murs en pierres sèches et d'une bergerie, sont autant de mesures prises pour renforcer la biodiversité, embellir le paysage et préserver le patrimoine. Dans le but de favoriser la tranquillité pour les animaux les activités humaines ont été déplacées : l'Espace Bois-Noir intègre la création d'une piste de mobilité douce entre St-Maurice et le Bois-Noir, la restauration d'installations sportives (piste Vita et parcours mesurés) et la mise en place de panneaux et sentiers didactiques qui relient les différentes réalisations de l'Espace Bois-Noir.



**Personnes de contact :**

**Olivier Guex**, chef du service des forêts, des cours d'eau et du paysage, 079 279 84 35

**Vincent Pellissier**, chef du service de la mobilité, 027 606 35 05